

LE DÉFI DE L'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL APRÈS LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

INVITATION
PROGRAMME

MARDI 14 FÉVRIER 2023

17H30 / 19H30

SKILLFOR CAMPUS

Rue Aubin Edmond - Case Navire
Schœlcher

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

14

FÉVRIER

17H30 / 19H30

MARDI

Le défi de l'aménagement commercial après la loi climat et résilience

*Amphithéâtre Hervé Honoré
Skillfor Campus à Schœlcher*

Qu'est-ce que le ZAN ?
Que prévoit la loi « Climat et résilience » ?
Quels sont ses impacts sur l'urbanisme commercial,
le commerce en centre-ville, les centres commerciaux ?

Pour en savoir plus, l'ADDUAM en partenariat avec la
CCI, le MEDEF Martinique et la CPME Martinique vous
convient à la conférence « Le défi de l'aménagement
commercial après la loi Climat et Résilience ».

17H30 : Accueil des participants

Philippe JOCK ou son représentant
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Martinique (CCI)

Séverine TERMON

Présidente de l'Agence de Développement
Durable, d'Urbanisme et d'Aménagement
de Martinique (ADDUAM)

17H40 : L'aménagement commercial à l'épreuve du ZAN

par Me Jonathan WALTUCH

Avocat au Barreau de Strasbourg Membre
du Cabinet Soler-Couteaux, Docteur en droit public

18H20 : Échanges avec les participants

18H40 : Table ronde avec la participation

de Patrick LECURIEUX-DURIVAL,
Délégué général du MEDEF Martinique,
Céline ROSE, Présidente de la Confédération
des Petites et Moyennes Entreprises (CPME),
Philip EADIE, Président de la commission
Aménagement du territoire & Environnement
de la CCI,
Jonathan WALTUCH
et Pierre SOLER COUTEAUX,
avocats au Barreau de Strasbourg
et docteurs en droit public

19H20 : Clôture de la conférence